

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI  
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS  
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE  
FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente  
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-  
LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 29 MAI 2013

VOLUME 102

**Jean Larose**  
**Sténographe officiel**

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS  
215, rue St-Jacques, Bureau 110  
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU,  
Me ISABELLE GILLES

INTERVENANTS :

Me SIMON LAROSE pour le Procureur général du Québec  
Me STÉPHANIE DESROSIERS pour Dessau  
Me JEAN-FRANÇOIS LONGTIN pour Ville de Laval  
M. YURI TREMBLAY pour l'Union des municipalités du Québec  
Me DANIEL ROCHEFORT pour l'Association de la construction du Québec  
Me DENIS HOULE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec  
Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec  
Me GASTON GAUTHIER pour le Barreau du Québec  
Me PAUL ROY pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales  
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales  
Me MARIE-CLAUDE SARRAZIN pour le Parti Québécois

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES ENGAGEMENTS	4
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	6
PIERRE ALLARD	10
INTERROGÉ PAR Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU	10
CONTRE-INTERROGÉ PAR JEAN-FRANÇOIS LONGTIN :	77
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DANIEL ROCHEFORT :	79
REPRÉSENTATIONS PAR Me PAUL ROY	85
DÉCISION	87
DISCUSSION DE PART ET D'AUTRE	89
RONNIE MERGL	92
INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	92



67P-730 : Données du Directeur général des élections du Québec (DGE) concernant les dons faits par René Mergl et sa conjointe aux partis politiques provinciaux

331

67P-731 : Données du Directeur général des élections du Québec (DGE) concernant les dons faits par René Mergl aux partis politiques municipaux.

333











1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce vingt-neuvième (29ième)  
2 jour du mois de mai,

3

4 A COMPARU :

5

6 PIERRE ALLARD,

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

11 Q. **[1]** Merci, Madame la Greffière. Bon matin, Monsieur  
12 Allard.

13 R. Bonjour.

14 Q. **[2]** Vous allez bien?

15 R. Oui.

16 Q. **[3]** On va entrer dans le vif du sujet rapidement.

17 R. Excellent.

18 Q. **[4]** Vous êtes entrepreneur, vous venez de nous le  
19 dire, depuis combien de temps?

20 R. En fait, je suis entrepreneur depuis mil neuf cent  
21 quatre-vingt-sept (1987) au moment de  
22 l'incorporation de la compagnie.

23 Q. **[5]** D'accord. Et avant ça, est-ce que vous faisiez  
24 autre chose?

25 R. Oui, j'étais aux études, j'ai étudié au Collège

1 McDonald de l'Université McGill pour obtenir un bac  
2 en agronomie.

3 Q. **[6]** D'accord. Donc, il y a eu une conversion de  
4 carrière, enfin, un changement de carrière en cours  
5 de route.

6 R. Oui. En fait, j'étais un choyé, j'avais la  
7 possibilité d'aller dans une carrière  
8 professionnelle en agronomie ou de reprendre la  
9 relève de l'entreprise familiale que mon père a  
10 commencé en mil neuf cent soixante-six (1966).

11 Q. **[7]** Et c'est ce que vous faites, c'est-à-dire c'est  
12 ce que vous avez fait?

13 R. C'est le choix que j'ai fait après les études.

14 Q. **[8]** D'accord. Quand vous dites qu'en dix-neuf cent  
15 quatre-vingt-sept (1987), votre entreprise a été  
16 incorporée, c'est ce que vous venez de nous dire.

17 R. Exactement, oui.

18 Q. **[9]** Donc, l'entreprise existait déjà là.

19 R. Oui. Ensuite, l'entreprise a débuté en mil neuf  
20 cent soixante-six (1966) et j'avais la possibilité  
21 de m'associer avec mes parents, avec mon père et ma  
22 mère, pour poursuivre l'entreprise, mais, bon, j'ai  
23 fait le choix de faire des études. Puis en mil neuf  
24 cent quatre-vingt-sept (1987), pour faciliter le  
25 transfert de l'entreprise, on a incorporé

1 l'entreprise.

2 Q. **[10]** D'accord. Je vous suis. Donc, aujourd'hui,  
3 l'entreprise s'appelle?

4 R. Excavation S. Allard Incorporée.

5 Q. **[11]** Parfait. Et ça compte combien d'employés?

6 R. Une quinzaine d'employés.

7 Q. **[12]** Parfait. Des équipements?

8 R. Des équipements, pelles mécaniques, cinq pelles  
9 mécaniques, des camions, pépines.

10 Q. **[13]** Et vous opérez partout au Québec?

11 R. Non. Surtout sur la couronne Nord de Montréal et  
12 depuis peut-être deux ou trois ans, sur l'Île de  
13 Montréal aussi.

14 Q. **[14]** Parfait. Et la spécialisation d'Excavation  
15 Allard, c'est quoi?

16 R. Bien, en fait, dans les premières années de la  
17 compagnie, on oeuvrait surtout au niveau  
18 résidentiel, donc encore une fois sur la couronne  
19 Nord, Mascouche, Terrebonne, La Plaine. La majorité  
20 de notre clientèle était des autoconstructeurs, et  
21 on s'est diversifié tranquillement pas vite, on est  
22 allé chercher quelques entrepreneurs généraux, mais  
23 toujours dans le domaine résidentiel. De temps en  
24 temps, des petits contrats commerciaux,  
25 institutionnels pour la commission scolaire, des

1 choses comme ça.

2 Q. **[15]** Parfait. Et, depuis peu, est-ce que vous avez  
3 étendu le spectre de votre secteur d'activité?

4 R. Oui, exactement. Comme je suis un gars de défi, on  
5 a étendu un peu nos activités dans le génie civil  
6 pour, justement, des contrats de plus grosse  
7 envergure. Quand je dis plus grosse envergure,  
8 c'est toujours à la hauteur de notre expérience et  
9 de la grosseur de notre compagnie, mais on a touché  
10 un peu plus de commercial, et là on tombait dans le  
11 multifamilial, du multilogement.

12 Q. **[16]** O.K. Et est-ce que vous vous occupez aussi de  
13 routes et de canalisations?

14 R. Jusqu'à maintenant, pas vraiment. Un peu, quelques  
15 contrats privés, mais pas dans le domaine public.

16 Q. **[17]** Parfait. Tout à l'heure vous nous avez dit que  
17 vous opériez essentiellement sur la couronne nord.  
18 Est-ce que ça a toujours été le cas?

19 R. Pendant de nombreuses années, oui, mais évidemment,  
20 en développant une clientèle au niveau des  
21 entrepreneurs généraux, quand mon client, exemple,  
22 s'éloignait de la couronne nord, allait sur l'île  
23 de Laval ou à Montréal, bien là je prenais la  
24 décision de le suivre ou de le laisser aller, mais  
25 souvent, avec mes bons clients, je suivais, donc on

1 a étendu un petit peu notre... Notre secteur  
2 d'activité s'est agrandi pour aller sur Laval et  
3 Montréal.

4 Q. **[18]** Est-ce que vous faites uniquement du privé, ou  
5 vous faites aussi du public?

6 R. On fait, je dirais, à très grande proportion, on  
7 fait du privé. Public, en appel d'offres sur  
8 invitation, oui, de temps en temps.

9 Q. **[19]** D'accord. Donc, vous dites que vous suivez vos  
10 clients quand ils se déplacent. Est-ce que vous  
11 avez eu l'occasion, donc, de suivre un client comme  
12 ça à Laval?

13 R. Oui, exactement. Je dirais, si ma mémoire ne me  
14 fait pas défaut, autour de deux mille trois (2003),  
15 deux mille quatre (2004), j'ai une cliente, une  
16 madame Michelle Bergeron, qui m'a demandé si  
17 j'étais intéressé d'aller creuser des triplex à  
18 Laval pour sa compagnie qu'elle venait de fonder  
19 avec son beau-frère, Habitations Bergeron et  
20 Léveillé. J'ai hésité un peu, parce qu'à ce moment-  
21 là il y avait tellement de travail sur la couronne  
22 nord, Mascouche, Terrebonne, ça ne me tentait pas  
23 vraiment d'aller à Laval, mais bon. Pour les  
24 raisons que j'ai dites tantôt, quand on a des bons  
25 clients, bien, des fois on veut les suivre, et puis

1 je me suis présenté, là, à Pont Viau, à Laval, pour  
2 voir qu'est-ce qu'il en était, puis quand j'ai vu  
3 l'ampleur du projet, ça m'a intéressé. On parlait  
4 de quarante-deux (42) triplex. En fait, c'était  
5 sept unités de six triplex. Et on m'a donné la  
6 possibilité, l'opportunité de travailler sur ce  
7 chantier-là.

8 Q. **[20]** O.K. Juste, je vous rappelle de vous adresser  
9 au banc quand vous répondez aux questions. Donc,  
10 vous avez cette offre-là. Est-ce que vous avez  
11 accepté, donc, ce contrat?

12 R. Bien, au moment de la rencontre... Avant la  
13 rencontre, je n'étais pas certain d'accepter ou  
14 pas. Mais après discussion avec madame Bergeron et  
15 monsieur Léveillé, j'ai décidé de tenter  
16 l'expérience. Quand je dis tenter l'expérience, en  
17 fait, c'est que ce n'était pas acquis que j'étais  
18 pour avoir le mandat des travaux en général.

19 J'étais en compétition avec un autre entrepreneur,  
20 et eux, la méthode qu'ils avaient décidé de  
21 choisir, c'était de nous faire travailler sur leur  
22 chantier, puis de faire leur choix suite aux  
23 travaux qu'on faisait.

24 Q. **[21]** D'accord. Donc vous avez, disons, fait votre  
25 essai?

1 R. Oui.

2 Q. **[22]** Et ça s'est révélé concluant?

3 R. Ça a bien été.

4 Q. **[23]** Et est-ce que vous avez été sélectionné  
5 pour...

6 R. Bien, pour la suite des travaux, pour cette partie-  
7 là de construction des triplex, oui, j'ai été  
8 sélectionné, donc on a fait appel à mes services  
9 sur une période d'environ trois ans. Donc, on  
10 faisait l'excavation, le raccordement aux services  
11 municipaux et stationnements, tous ces trucs-là,  
12 pour Habitations Bergeron et Léveillé.

13 Q. **[24]** Et le raccordement aux services municipaux que  
14 vous venez de mentionner, est-ce que ça faisait  
15 partie du même contrat?

16 R. En fait, c'était... Quand on dit contrat, c'est que  
17 c'était plutôt une entente verbale qu'on avait.  
18 Eux, ce qu'ils faisaient, c'est qu'ils  
19 construisaient les triplex, ils se vendaient au fur  
20 et à mesure, puis après ça ils passaient à une  
21 phase II, une phase III, et caetera. Mais dans le  
22 cours de ces travaux-là, évidemment, il fallait  
23 raccorder aux services municipaux, égouts et  
24 aqueducs, donc nécessairement, on devait aller dans  
25 le domaine public pour faire le raccordement.



1 Q. **[25]** D'accord. Et quand vous dites dans le domaine  
2 public, ça veut dire que c'était, donc, la Ville de  
3 Laval qui devait octroyer le contrat?

4 R. Non, pas vraiment. En fait, c'est l'entrepreneur,  
5 Habitations Bergeron et Léveillé, qui faisait une  
6 demande de permis pour le raccordement. Les travaux  
7 se faisaient, évidemment, dans l'emprise de rue,  
8 pour aller sur les conduites maîtresses d'aqueduc  
9 et d'égout. Et moi, comme entrepreneur, bien, je  
10 faisais ma partie à moi, donc l'excavation,  
11 l'étentionnement des tranchées et c'est les cols  
12 bleus de Laval qui venaient faire le percement des  
13 conduites. Mais on n'avait pas besoin d'aller en  
14 appel d'offres à Ville de Laval, c'était  
15 l'entrepreneur qui était responsable,  
16 l'entrepreneur général, je dis, qui devait aller  
17 chercher les permis auprès de la Ville de Laval.

18 Q. **[26]** D'accord. Et l'octroi de contrat pour, disons,  
19 la partie excavation pour les raccordements, le  
20 percement des conduites et tout ça, ça c'était  
21 distinct des contrats d'excavation...

22 R. En fait, ça faisait partie d'un tout. Moi,  
23 l'entente que j'avais avec eux c'était sur une base  
24 de temps et matériel. Donc, il n'y avait pas de  
25 montant forfaitaire, c'était le... on facturait le

1 nombre d'heures qu'on passait là et les matériaux  
2 qu'on utilisait. Et, dans la réalisation d'un  
3 mandat, exemple, d'une phase 2, bien, le  
4 raccordement faisait partie du mandat.

5 Q. **[27]** D'accord. À ce moment-là, dans le cadre de ces  
6 travaux-là, est-ce que vous avez eu l'occasion donc  
7 de participer à ce qu'on appelle un contrat MOP?

8 R. En fait, après la réalisation ou la presque  
9 réalisation de la construction des triplex, en fait  
10 il restait une unité, madame Bergeron m'a demandé  
11 si j'étais intéressé de soumissionner pour un  
12 contrat de consolidation du réseau d'aqueduc et du  
13 parachèvement des... en fait, ce qu'il faut  
14 comprendre c'est que ces terrains-là, qui sont  
15 situés sur le site de la Carrière Demix, à Laval,  
16 c'est à l'angle de St-Martin et des Laurentides,  
17 les rues, qui étaient quand même assez anciennes,  
18 finissaient à la limite de propriété, l'ancienne  
19 limite de propriété de Carrière Demix. Et là ce que  
20 Laval demandait au promoteur c'était de faire une  
21 mise à niveau aux normes du jour de ce secteur-là.

22 Donc, il y avait trois rues qui finissaient  
23 en cul-de-sac à la limite de propriété à l'époque  
24 et je devais faire le prolongement de ces rues-là  
25 en faisant un rond-point, qui soit conforme pour

1 les autobus scolaires, pour tout le transport  
2 routier en fait. Et chacune de ces rues-là, qui se  
3 terminaient en cul-de-sac, l'aqueduc aussi se  
4 finissait là avec un bouchon au bout du tuyau  
5 d'aqueduc. Et ce qu'on devait faire c'était de  
6 faire du réseautage. Donc, relier les réseaux  
7 d'aqueduc un à l'autre, d'un cul-de-sac à l'autre.  
8 Donc, ça c'était les exigences de Ville de Laval au  
9 promoteur pour réaliser ce projet-là. Et c'est là  
10 qu'on m'a offert de participer à la soumission de  
11 ce contrat-là.

12 Q. **[28]** D'accord. Ce contrat-là donc, c'est une  
13 proposition qu'on vous fait. Est-ce que c'est  
14 quelque chose avec lequel vous êtes familier à ce  
15 moment là?

16 R. Bien, comme j'ai dit, j'ai déjà fait des... j'avais  
17 fait, avant ça, des contrats, des petits contrats  
18 pour le secteur privé, des gens qui avaient un  
19 prolongement d'égout, d'aqueduc. Mais, pour moi,  
20 c'était... comme grosseur de projet, c'était une  
21 première. Je ne suis pas une grosse compagnie, on a  
22 une expertise là-dedans, mais à ce niveau-là  
23 c'était la première fois que... pour moi ça  
24 représentait un beau défi.

1 Q. [29] Donc, vous étiez intéressé à...

2 R. J'étais très intéressé, exact.

3 Q. [30] Parfait. Jusqu'à maintenant, vous travaillez  
4 exclusivement avec madame Bergeron?

5 R. Madame Bergeron, monsieur Léveillé. Habitations  
6 Bergeron et Léveillé.

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]









































































































■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

20 Q. [167] Parfait. Un dernier petit sujet. Tout à  
21 l'heure, vous avez indiqué au début là qu'une fois  
22 qu'une phase était terminée, il fallait faire des  
23 raccords avec l'aqueduc...

24 R. Oui.

25 Q. [168] ... percer les conduites. Et aussi au niveau

1 de ce MOP-là, il a fallu faire des raccordements  
2 avec le réseau d'aqueduc. Ça, est-ce que c'est vous  
3 qui faites ça?

4 R. Oui. Au niveau du MOP, oui, c'est moi qui faisais  
5 tous les raccordements. C'est sûr qu'il y avait une  
6 surveillance du service d'ingénierie de la Ville de  
7 Laval, mais c'est moi qui faisais les  
8 raccordements. Donc, les cols bleus n'avaient pas à  
9 intervenir dans le processus sinon pour l'opération  
10 là des vannes pour fermer le réseau d'aqueduc,  
11 l'ouvrir et tout ça. Ça, c'est la Ville qui fait  
12 ça. Mais, le raccordement comme tel, en ce qui  
13 concerne le MOP, c'est moi-même qui le faisais.

14 Q. **[169]** D'accord. Donc, est-ce que vous avez dû faire  
15 intervenir des cols bleus à quelque moment que ce  
16 soit dans l'ensemble de ce projet-là?

17 R. Oui. Dans l'ensemble du projet, comme je  
18 mentionnais au début, quand on faisait l'excavation  
19 pour les fameux triplex puis qu'on devait les  
20 raccorder à l'égout et à l'aqueduc, la procédure -  
21 puis même encore aujourd'hui, c'est comme ça - la  
22 procédure, c'est justement, suite à l'émission du  
23 permis, on fait la demande. Ça, c'est ma  
24 coordination de chantier à moi. Bon. Donc, je dois  
25 fournir un plan pour la signalisation, la gestion

1 de la circulation et je dois faire le suivi avec et  
2 le Service d'ingénierie de Laval et les Travaux  
3 publics pour, dans le fond, cédule la présence des  
4 cols bleus. Hein, parce que quand on est dans la  
5 rue, dans le domaine public, c'est les cols bleus  
6 qui font le percement des conduites, c'est les cols  
7 bleus qui installent les conduites jusqu'à la  
8 limite de propriété, et moi je reprends de là, de  
9 la limite de propriété jusqu'à l'intérieur du  
10 bâtiment. Ça fait que donc, oui, les cols bleus ont  
11 à intervenir dans des cas de raccordement comme ça,  
12 c'est les cols bleus qui viennent faire les  
13 raccordements.

14 Q. [170] Et à l'occasion de ce projet-là, est-ce que  
15 vous avez eu des problèmes avec, justement, les  
16 cols bleus qui ont dû venir...

17 R. Non.

18 Q. [171] ... faire certains de ces raccordements?

19 R. Dans le fond, comme je mentionnais tantôt, j'étais,  
20 d'une façon informelle, un peu en compétition avec  
21 un autre entrepreneur pour la suite de l'excavation  
22 des fameux quarante-deux (42) triplex. Ça fait que  
23 c'est sûr que, à la première intervention, je suis  
24 intéressé d'impressionner, ou en tout cas de  
25 satisfaire mes clients, qui sont Bergeron et

1 Léveillé, ça fait que toutes mes choses sont en  
2 règle, tout va bien, je fais mes excavations dans  
3 le domaine public, je fais mes téléphones, les cols  
4 bleus viennent faire une première visite pour  
5 s'assurer qu'on est vraiment sur place, bon, que  
6 tout va bien, puis à ce moment-là toutes mes  
7 tranchées sont conformes, tout est en place. Puis  
8 après leur pose, les cols bleus font une deuxième  
9 visite, puis moi je suis prêt à les recevoir dans  
10 le sens que les conduites sont dégagées et sont  
11 prêtes à percer, les conduites, tout est en place.

12 Q. [172] Vous êtes en stand-by, grosso modo.

13 R. Bien, moi je continue, dans le fond, mon excavation  
14 vers le bâtiment, mais pour leur partie à eux, là,  
15 le chantier est prêt pour leur intervention à eux.  
16 Je suis probablement un peu naïf, là, certainement.  
17 Quand on est honnête, on ne pense pas aux choses  
18 malhonnêtes nécessairement. Mais là, bon, je vois  
19 les deux cols bleus qui sont là, qui tournent un  
20 peu en rond autour du trou, puis... Ça fait que je  
21 vais les voir, voir s'il y a un problème, puis je  
22 parle à un des deux, puis je lui demande, bon,  
23 « Est-ce que tout est correct? » Puis là il me  
24 mentionne, il dit, « Toi, tu descendrais-tu dans un  
25 trou comme ça? Bien, j'ai dit, c'est parce que ça

1 fait comme une heure que je suis dans ce trou-là, à  
2 préparer ça pour toi, là. Moi je n'ai aucun  
3 problème à descendre dans... Je suis conforme avec  
4 la CSST, tout est conforme. Bien, il dit, moi je ne  
5 descendrai jamais dans un trou comme ça, puis  
6 penses-y. » Puis là il retourne de bord, puis il  
7 retourne dans son camion avec son coéquipier.

8 Ça fait que, comme je vous dis, je suis un  
9 peu naïf, là, je me demande de quoi il veut parler,  
10 jusqu'à tant que mon opérateur me dise, « Bien, tu  
11 sais bien, Pierre, il veut que tu le paies. »  
12 Puis... Ça fait que là, bien là... Là je comprends  
13 dans quelle situation je suis. Ça fait que c'est  
14 sûr que ça me choque bien gros d'être pris au  
15 dépourvu comme ça.

16 Moi, ce que ça me tente de faire, c'est  
17 dire, « Bien, si tu veux que je te paie, ce n'est  
18 pas toi qui vas gagner, je vais renterrer mon trou  
19 puis je reviendrai une autre fois », mais je décide  
20 de ne pas faire ça parce que je suis là pour  
21 impressionner mon client, puis, première  
22 intervention, bien, il arrive un problème, ça ne me  
23 tente pas que ça ne fonctionne pas bien sur ce  
24 chantier-là pour le premier.

25 Ça fait que là je pile un petit peu sur mes

1 principes, puis je me dirige vers son camion, mais  
2 ça ne fait pas vraiment mon affaire, mais je  
3 retourne vers le camion, puis je mets la main dans  
4 ma poche, je sors cinquante dollars (50 \$), puis là  
5 je lui dis, « Le trou, il est-tu correct comme  
6 ça? » Ça fait qu'il dit, « Bien, si tu m'en donnes  
7 un autre il va être correct. » Ça fait que je lui  
8 ai redonné d'autre argent. Je lui ai donné, en  
9 fait, soixante dollars (60 \$), parce que je n'avais  
10 pas de change, le dix dollars (10 \$) n'est pas  
11 revenu, puis suite à ça, là, mon ami, ça a super  
12 bien été, les gens ont descendu dans le trou. De la  
13 façon qu'ils travaillaient, je les engagerais  
14 n'importe quand, là, c'est... Ils étaient vraiment  
15 efficaces. Mais, c'est ça, ils sont repartis après  
16 ça.

17 Q. **[173]** D'accord. Et est-ce que vous avez donné suite  
18 à cette intervention-là? Ça s'est reproduit?

19 R. Bien, en fait, sur le coup j'étais vraiment frustré  
20 de ça. Même, honnêtement, gêné d'avoir dû payer...  
21 (10:35:54)

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[174]** Vous n'aviez pas suivi les conseils de votre  
24 père, cette fois-là.

25 R. Non. Non. Vous avez raison, Madame la Présidente.



1 Puis... Mais sauf que j'en ai parlé à mes gars,  
2 puis j'ai dit, « Tu avais raison... » À mon  
3 opérateur, c'est André. J'ai dit, « Tu avais  
4 raison, c'est ça qu'ils voulaient. Il dit, écoute,  
5 c'était évident, là, c'était écrit. » Ça fait que  
6 ce que j'ai fait, c'est que j'ai fait venir le  
7 contremaître. De toute façon, je savais qu'il  
8 devait venir faire une autre visite. Puis je l'ai  
9 appelé pour m'assurer qu'il repasse au chantier,  
10 là. Pendant ce temps-là, nous on était en train de  
11 refermer la tranchée. Puis je l'ai pris à part,  
12 puis j'ai dit, « Écoute, je vais te dire qu'est-ce  
13 qui est arrivé. Tu as deux de tes employés... » À  
14 ce moment-là, le mot que j'ai employé, j'ai dit,  
15 « Tu as deux de tes clowns qui sont venus, puis  
16 j'espère que je vais avoir d'autres coupes à faire  
17 ici, mais je ne veux plus jamais les revoir ici.  
18 Parce que j'ai été obligé de les payer pour les  
19 faire travailler, puis ça c'est contre mes  
20 principes, puis je l'ai fait là parce que j'étais  
21 mal pris, je ne veux plus jamais avoir à refaire  
22 ça. Ça fait que, si tu me les envoies, tu t'assures  
23 qu'ils ne me demanderont pas ça, puis si c'est...  
24 si tu as la possibilité, j'aimerais mieux avoir  
25 d'autres employés municipaux. »

1 Et, suite à ça, je n'ai jamais plus... Je  
2 n'ai jamais eu à revivre ça. Parce que, on a fait  
3 quand même sept unités, puis à chaque raccordement,  
4 à part celui-là, je n'ai pas eu à repayer.

5 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

6 Q. **[175]** Est-ce que, par contre, vous avez eu  
7 l'occasion de discuter... Là vous avez dit avec  
8 votre opérateur, qui lui ne semblait pas vraiment  
9 surpris, là.

10 R. Oui.

11 Q. **[176]** Est-ce que vous avez discuté de ça avec  
12 d'autres collègues dans le domaine ou...

13 R. Bien, oui, c'est sûr. Encore une fois, monsieur  
14 Morin, Michel Morin. Là je lui ai raconté ma  
15 mésaventure puis lui trouvait ça bien drôle parce  
16 qu'il dit : « Écoute, c'est normal, il faut que tu  
17 paies si tu veux que ça avance. Il dit, tu les  
18 paies puis ça va superbien puis, il dit, tu mets ça  
19 dans tes dépenses puis ça fait partie du... ça fait  
20 partie de la " job ". »

21 Q. **[177]** Ça fait partie du système.

22 R. Ça fait partie du système.

23 Q. **[178]** Est-ce que ça vous est déjà arrivé ailleurs?  
24 Parce que là, si j'ai bien compris... en tout cas,

1 au moins sur ce projet-là, ça ne s'est pas  
2 reproduit?

3 R. Non.

4 Q. **[179]** Est-ce qu'à Laval, vous avez déjà eu une  
5 expérience similaire par la suite?

6 R. On a fait quand même plusieurs coupes depuis ce  
7 temps-là puis, honnêtement, ça ne s'est jamais  
8 reproduit. J'en ai fait aussi sur l'île de  
9 Montréal. Je pense que là j'étais comme un peu plus  
10 allumé sur la possibilité de. Je pense que ça... il  
11 y a déjà des employés qui auraient voulu mais, des  
12 fois, des " jobs ", au lieu de les faire en une  
13 journée, on est obligés d'en faire sur deux jours.  
14 Mais je me suis dit que jamais plus je me ferais  
15 reprendre.

16 Q. **[180]** Donc, vous avez laissé vos trous ouverts, des  
17 fois...

18 R. C'est déjà arrivé.

19 Q. **[181]** ... jusqu'à ce que la personne se présente  
20 pour faire le travail.

21 R. C'est déjà arrivé. Mais, honnêtement, Madame la  
22 Présidente, ça ne s'est jamais reproduit que des  
23 gens m'ont dit : « Bien, il faut que tu paies pour  
24 qu'on fasse la " job ". »



■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

12 Est-ce que les parties ont des questions pour  
13 monsieur Allard? Oui, venez.

14 CONTRE-INTERROGÉ PAR JEAN-FRANÇOIS LONGTIN :

15 Q. **[185]** Bonjour, Monsieur Allard, je suis Jean-  
16 François Longtin, je suis procureur de Ville de  
17 Laval, l'institution, et vous allez voir, ça va  
18 être très court. Est-ce que vous avez connaissance  
19 du nom du col bleu à qui vous avez remis cent dix  
20 dollars (110 \$) en argent comptant?

21 R. Non, malheureusement, je ne peux pas vous donner  
22 cette information, je ne la connais pas.

23 Q. **[186]** Ça, je m'en doutais parce que la question ne  
24 vous avait pas été posée, mais une fois parti je ne

1           pourrai pas vous la reposer.

2           R. Non.

3           Q. **[187]** Avez-vous l'identité, le nom du contremaître  
4           à qui vous en avez parlé? Parce que j'ai compris  
5           que vous avez en avez parlé à un contremaître des  
6           Travaux publics de Ville de Laval?

7           R. Exact. Là je fais appel à mes souvenirs, même il me  
8           semble que son prénom c'était Joël. C'est tout ce  
9           que je peux vous dire.

10          Q. **[188]** Le prénom est Joël.

11          R. Oui.

12          Q. **[189]** Alors, ça laisse place à beaucoup de  
13          spéculation. Je vous remercie, je n'ai pas d'autres  
14          questions.

15          (10:40:55)

16          LA PRÉSIDENTE :

17          Ce n'est quand même pas un prénom très, très, très  
18          commun.

19          Me JEAN-FRANÇOIS LONGTIN :

20          Non, effectivement, c'est un...

21          LA PRÉSIDENTE :

22          À Ville de Laval. Si vous refermez l'entonnoir vous  
23          allez certainement finir par tomber dessus.

24

1 Me JEAN-FRANÇOIS LONGTIN :

2 L'entonnoir, sans jeu de mots dans ce cas-ci.

3 Q. **[190]** Merci.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Maître Rochefort.

6 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DANIEL ROCHEFORT :

7 Q. **[191]** Ça sera très rapide aussi. Daniel Rochefort

8 pour l'Association de la construction du Québec.

9 Justement, je veux revenir sur la question du

10 contremaître. Lorsque vous avez mentionné au

11 contremaître ce qui s'était passé, quelle a été sa

12 réaction?

13 R. Je pense... j'essaie de me remémorer, là, quand on

14 a eu la discussion. Il ne me semblait pas surpris

15 mais il me semblait désolé de la situation. Puis

16 quand je lui ai dit que je ne voulais pas revoir

17 ces deux employés-là, ces deux cols bleus là sur

18 mon chantier à l'avenir, il était d'accord puis je

19 me souviens qu'il m'a répondu : « Ce n'est pas moi

20 qui décide mais, dans la mesure où je peux le

21 faire, je vais m'assurer qu'ils ne reviendront pas

22 sur ton chantier. »

23 Q. **[192]** Est-ce qu'il vous a demandé de faire une

24 plainte écrite?

1 R. Non, il ne m'a pas parlé de ça.

2 Q. [193] Il n'a pas parlé qu'il ouvrirait une enquête  
3 disciplinaire, rien de ça?

4 R. Non plus.

[REDACTED]



























1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce vingt-neuvième (29ième)  
2 jour du mois de mai,

3

4 A COMPARU :

5

6 RONNIE MERGL

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU :

11 Q. **[208]** Je vous remets le cahier des pièces.

12 R. Merci.

13 Q. **[209]** Monsieur Mergl, première des choses peut-être  
14 la plus élémentaire, vous avez dit Ronnie, des fois  
15 on entend René. Pouvez-vous établir votre nom qui  
16 apparaît sur votre baptistère?

17 R. Sur le baptistère, c'est Ronnie Mergl.

18 Q. **[210]** Oui.

19 R. Et pour l'utilisation journalière, c'est René.

20 Q. **[211]** O.K. Vous avez fonctionné depuis des années  
21 sous le nom de René.

22 R. Tout à fait.

23 Q. **[212]** O.K. Et deuxième des choses, je comprends que  
24 vous désirez témoigner en français, bien que ce ne  
25 soit pas votre langue maternelle.

1 R. Exact.

2 Q. **[213]** O.K. Alors, maître Filteau m'a avisé, et on  
3 tentera d'aider, au besoin, le témoin, dans ces  
4 cas-là. Monsieur Meragl, peut-être nous expliquer  
5 brièvement votre parcours, vos études? Vous êtes né  
6 où?

7 R. Bien, je suis né à Montréal.

8 Q. **[214]** O.K.?

9 R. Mil neuf cent quarante-huit (1948).

10 Q. **[215]** O.K. Et vos études supérieures?

11 R. Supérieures, ça a été à Thunder Bay.

12 Q. **[216]** Oui?

13 R. Sciences pures, dans les années soixante-dix (70).

14 Q. **[217]** Hum, hum?

15 R. Et aussi des cours du soir à McGill dans le  
16 management.

17 Q. **[218]** O.K. Et vous avez terminé vos études à quel  
18 moment?

19 R. Soixante-treize (73).

20 Q. **[219]** Soixante-treize (73).

21 R. Oui.

22 Q. **[220]** Peut-être en parlant en direction de madame  
23 la Présidente et monsieur le Commissaire?

24 R. Excusez, Madame.

25 Q. **[221]** Peut-être nous dire qu'est-ce que vous avez

1 fait en soixante treize (73) au point de vue  
2 travail?

3 R. J'ai été employé par mon frère Anthony, son  
4 entreprise, qui était Northern Excavation and  
5 Paving à ce moment-là.

6 Q. **[222]** Oui?

7 R. Et qui a été francisée en soixante-seize (76),  
8 lorsque c'était la Loi 1, pour faire une  
9 abréviation plus courte. Alors, chaque lettre,  
10 Nepcon, alors le N c'est pour Northern, le E pour  
11 Excavation...

12 Q. **[223]** Excavation and Paving.

13 R. P, Paving, C-O-N, compagnie.

14 Q. **[224]** O.K. Cette compagnie-là, c'est Nepcon  
15 aujourd'hui?

16 R. Aujourd'hui c'est Nepcon, présentement.

17 Q. **[225]** Et vous avez commencé à travailler pour  
18 Nepcon, vous dites bien travailler pour  
19 l'entreprise de votre frère?

20 R. Oui. Oui.

21 Q. **[226]** C'est votre frère Anthony, ça?

22 R. Oui. Étudiant.

23 Q. **[227]** O.K.?

24 R. Et puis permanent.

25 Q. **[228]** Qu'est-ce que, en mil neuf cent soixante-

1 treize (1973), quels genres de travaux fait Nepcon?

2 Je résume, là.

3 R. Résume...

4 Q. **[229]** J'ai dit Nepcon en soixante treize (73), là,

5 mais...

6 R. Beaucoup de location d'équipement.

7 Q. **[230]** Oui?

8 R. Et par après on faisait de la sous-traitance pour

9 les entreprises qui oeuvraient dans les égouts

10 aqueducs, et on faisait du pavage sur les travaux

11 dans les villages de Saint-Esprit, Lachenaie,

12 Mascouche, toute la couronne nord.

13 Q. **[231]** O.K. Et à un certain moment donné, est-ce que

14 vous avez commencé à détenir des actions dans la

15 compagnie Nepcon?

16 R. Tout à fait. Les actions ont été offertes, je

17 présume, deux, trois ans après l'arrivée avec mon

18 frère dans l'entreprise.

19 Q. **[232]** O.K. Alors, deux, trois ans, on se place

20 autour de mil neuf cent soixante-seize (1976) à peu

21 près?

22 R. Peut-être un peu avant. Soixante-quatorze (74),

23 soixante-quinze (75).

24 Q. **[233]** O.K.

25 R. Ou tout près.

1 Q. **[234]** Vous avez acquis quel pourcentage...

2 R. Vingt pour cent (20 %).

3 Q. **[235]** Vingt pour cent (20 %). Et en date  
4 d'aujourd'hui, on va sauter jusqu'à aujourd'hui,  
5 l'entreprise Nepcon existe toujours?

6 R. Elle existe toujours, oui.

7 Q. **[236]** O.K. Détenez-vous encore un pourcentage dans  
8 l'actionnariat de Nepcon?

9 R. Je présume que oui. Maintenant elle a été mise en  
10 faillite, ou en concordat, alors le vingt pour cent  
11 (20 %), il n'y a plus grand-chose dans le vingt  
12 pour cent (20 %).

13 Q. **[237]** O.K. Mais dans l'actionnariat?

14 R. Dans l'actionnariat, tout à fait.

15 Q. **[238]** Il n'y a rien qui a changé?

16 R. Il n'y a rien qui a changé.

17 Q. **[239]** Alors qui sont, au cours... de mil neuf cent  
18 soixante-quatorze (1974) à deux mille douze (2012),  
19 les actionnaires de Nepcon? Il y a Anthony, à  
20 quelle hauteur?

21 R. Anthony, à la hauteur de soixante-quinze pour cent  
22 (75 %). Moi, René, à vingt pour cent (20 %).

23 Q. **[240]** Oui?

24 R. Et son épouse à cinq.

25 Q. **[241]** Son épouse, dont le prénom est?



1 R. Rose Meragl.

2 Q. **[242]** O.K. Et ça, ça n'a pas changé au cours des  
3 années.

4 R. Non.

5 Q. **[243]** O.K. Au sein de l'entreprise, puis là on va  
6 faire des grands sauts, là.

7 R. Oui.

8 Q. **[244]** De soixante treize (73) jusqu'à aujourd'hui,  
9 avez-vous occupé des postes particuliers?

10 R. C'était les opérations journalières.

11 Q. **[245]** Oui?

12 R. De façon... Orchestrer les contremaîtres, les  
13 surintendants, d'exécuter les travaux,  
14 principalement sur la couronne nord, et aussi sur  
15 la couronne sud.

16 Q. **[246]** O.K. Quel a été, à travers toutes ces années-  
17 là, peut-être le plus haut... le moment où vous  
18 avez obtenu, où vous avez eu le plus grand nombre  
19 d'employés chez Nepcon? Le maximum d'employés que  
20 vous avez eus en même temps?

21 R. Vous dites entre soixante-seize (76)...

22 Q. **[247]** Treize (73) jusqu'à aujourd'hui, là.

23 R. Possiblement... Il y a eu les Jeux olympiques, on  
24 était très occupé.

25 Q. **[248]** Oui?

1 R. Aussi, probablement après... On a eu des récessions  
2 en quatre-vingts (80) et en quatre-vingt-dix (90),  
3 alors c'était plus difficile.

4 Q. **[249]** On essaie de voir à peu près la grosseur de  
5 l'entreprise, là.

6 R. On était une centaine d'employés. C'était autour de  
7 quatre-vingt-quinze (95), ou une affaire semblable.

8 Q. **[250]** O.K. Bon. Et alors, vous avez travaillé au  
9 sein de Nepcon. Est-ce que vous avez, au cours de  
10 ces années-là, de soixante treize (73) jusqu'à  
11 aujourd'hui, occupé des emplois au sein d'autres  
12 entreprises que Nepcon?

13 R. Du tout.

14 Q. **[251]** O.K. J'attire juste votre attention.

15 R. Oui.

16 Q. **[252]** Nepcon Transport, aujourd'hui, travaillez-  
17 vous pour Nepcon Transport?

18 R. Tout à fait.

19 Q. **[253]** O.K. Alors on...

20 R. Ah, excusez. O.K.

21 Q. **[254]** O.K. Alors, j'ai attiré votre attention sur  
22 celle-là. Et avez-vous toujours fait à peu près, au  
23 travers ces années-là, le même genre d'emploi pour  
24 Nepcon?

25 R. Tout à fait.

1 Q. **[255]** Superviser les opérations quotidiennes.

2 R. Oui. Oui.

3 Q. **[256]** Votre frère, Anthony, est âgé... à quel âge  
4 aujourd'hui?

5 R. Soixante-dix-neuf (79). Bientôt quatre-vingts (80).

6 Q. **[257]** O.K. Est-ce qu'il s'occupe encore activement  
7 de l'entreprise Nepcon?

8 R. Partiellement.

9 Q. **[258]** Bon. Outre l'entreprise Nepcon, est-ce que  
10 vous avez déjà siégé ou participé, au sein  
11 d'entreprises... au sein de conseils  
12 d'administration reliés au domaine de la  
13 construction?

14 R. L'Association de... effectivement.

15 Q. **[259]** Qui s'appelle?

16 R. Le AQEI.

17 Q. **[260]** Qui est quoi?

18 R. L'Association québécoise en infrastructure.

19 Q. **[261]** Des entrepreneurs en infrastructure?

20 R. Oui. Infrastructure, oui.

21 Q. **[262]** Avez-vous eu un rôle de dirigeant au sein de  
22 cette entreprise-là?

23 R. J'étais sur le conseil.

1 Q. **[263]** Le conseil d'administration?

2 R. D'administration, oui.

3 Q. **[264]** De quelle année à quelle année, à peu près?

4 R. Oh! au moins d'une dizaine d'années. J'ai, il y a  
5 pour un an que je me suis abstenu et on est venus  
6 me rechercher à nouveau. C'est autour... peut-être  
7 une quinzaine d'années.

8 Q. **[265]** Une quinzaine d'années, à peu près.

9 R. Quinze (15) ans, oui.

10 Q. **[266]** Jusqu'à quand? Êtes-vous encore au conseil  
11 d'administration?

12 R. Non. Non, plus maintenant.

13 Q. **[267]** Quand est-ce que...

14 R. Ça a été lorsqu'on a eu le concordat, ça a été  
15 lorsqu'on a arrêté les opérations de Nepcon inc.,  
16 on s'est pris... j'ai pris la relâche d'être membre  
17 à l'AQEI.

18 Q. **[268]** De l'AQEI.

19 R. Oui.

20 Q. **[269]** Et d'être membre ou d'être sur le conseil  
21 d'administration?

22 R. Pas membre puis ni sur le conseil.

23 Q. **[270]** O.K.

1 R. Ni un ni l'autre.

2 Q. **[271]** Et ça vous placez ça avec le concordat de...

3 R. De Nepcon inc.

4 Q. **[272]** De Nepcon, qui est à peu près... qui est en  
5 quelle année?

6 R. Deux mille douze (2012), je crois. Ça a été débuté  
7 le deux mille douze (2012), janvier.

8 Q. **[273]** C'est assez précis ça.

9 R. Oui, c'est ça.

10 Q. **[274]** Au cours de deux mille douze (2012).

11 R. Douze (12), oui.

12 Q. **[275]** On va maintenant regarder... parce qu'il y a  
13 une famille élargie, Mergl, à Laval. Êtes-vous...

14 R. Tout à fait.

15 Q. **[276]** ... capable de nous parler de votre fratrie,  
16 là, les gens de votre famille, peut-être placer vos  
17 frères et soeurs, vos parents.

18 R. Mes parents sont venus ici entre la Première et la  
19 Deuxième Guerre mondiale.

20 Q. **[277]** O.K.

21 R. Ils se sont établis à Montréal et ils ont eu cinq  
22 enfants : quatre garçons, une fille. Dans les  
23 garçons nous avons Frank Mergl, qui est décédé,

1           aujourd'hui.

2           Q. **[278]** Qui serait le plus vieux?

3           R. Il serait le plus vieux.

4           Q. **[279]** O.K.

5           R. Le deuxième, Anthony.

6           Q. **[280]** Oui.

7           R. Qu'on mentionne, il a soixante-dix-neuf (79) ans.

8           J'ai mon autre frère, qui est Michael et j'ai ma  
9           soeur, Margaret et moi-même, le dernier.

10          Q. **[281]** O.K. Alors, c'est les cinq enfants. Les

11          quatre enfants qui restent, êtes-vous tous dans la  
12          région de Laval?

13          R. Tout à fait.

14          Q. **[282]** Êtes-vous capable de nous dire, parmi ces  
15          cinq enfants-là, ceux qui se sont intéressés ou qui  
16          ont été reliés au domaine de la construction? Est-  
17          ce que Frank a été relié au domaine de la  
18          construction?

19          R. Oui, à titre de sous-traitance.

20          Q. **[283]** O.K.

21          R. Pièces d'équipements, il travaillait pour nous,  
22          soit pour mon frère... nous, René et Anthony, ou  
23          Michael, mon autre frère, qui a l'autre entreprise.

1 Q. **[284]** Qui a une autre entreprise.

2 R. Une autre entreprise.

3 Q. **[285]** Bon. Anthony, on a vu.

4 R. Oui.

5 Q. **[286]** Anthony, vous-même, ça va. Votre frère  
6 Michael, vous dites... vous me parlez d'une autre  
7 entreprise?

8 R. Michael c'est Mergad.

9 Q. **[287]** Qui oeuvre dans quel secteur d'activité,  
10 Mergad?

11 R. C'est dans les égouts, aqueducs.

12 Q. **[288]** Comme Nepcon?

13 R. Égouts, aqueducs. Nous, en plus, le pavage.

14 Q. **[289]** O.K. Votre soeur, est-ce que votre soeur  
15 Margaret, elle est liée aux entreprises de  
16 construction?

17 R. Aucunement. Ni dans un ni dans l'autre.

18 Q. **[290]** Et peut-être pour le préciser, votre soeur  
19 Margaret est mariée avec?

20 R. Monsieur Jean-Jacques Beldié, qui est président de  
21 la Société de transport de Laval.

22 Q. **[291]** Savez-vous si c'est aussi un conseiller  
23 municipal?

1 R. Il est conseiller municipal, effectivement.

2 Q. **[292]** Alors, vous avez une famille élargie, là, qui  
3 est bien implantée dans le milieu des affaires de  
4 Laval?

5 R. Oui. De Laval, oui.

6 Q. **[293]** On parle maintenant de Nepcon incorporée, qui  
7 a été... cette compagnie-là existe, à votre  
8 connaissance, depuis quand?

9 R. Cinquante-neuf (59).

10 Q. **[294]** Et c'est votre frère Anthony... est-ce que  
11 c'est votre frère qui l'a partie, la compagnie?

12 R. Oui, tout à fait.

13 Q. **[295]** Qui l'a fondée et qui...

14 R. C'est ça.

15 Q. **[296]** ... y est toujours?

16 R. Oui.

17 Q. **[297]** À votre connaissance, votre frère Mike, a t  
18 il travaillé au sein de l'entreprise?

19 R. Oui, plus jeune. Et lorsqu'il a quitté l'entreprise  
20 avec mon frère Anthony, il a débuté sa propre  
21 entreprise.

22 Q. **[298]** Étiez vous déjà, vous, rendu chez Nepcon à ce  
23 moment là?

24 R. Non. Non.



1 Q. **[299]** Vous êtes arrivé après?

2 R. Après.

3 Q. **[300]** O.K. Aujourd'hui vous nous dites que votre  
4 frère Anthony est moins actif dans la compagnie?

5 R. Oui, moins actif, il voyage beaucoup.

6 Q. **[301]** Avant d'atteindre cet âge vénérable et de  
7 prendre un genre de semi retraite...

8 R. Oui.

9 Q. **[302]** ... quelles étaient ses fonctions au moment  
10 où il était actif dans la compagnie?

11 R. Beaucoup sur les relations publiques.

12 Q. **[303]** O.K. Qu'est-ce que vous entendez par  
13 relations publiques?

14 R. Bien, les clients. Que ce soit, je vais dire,  
15 l'entreprise privée, ça pourrait être des villes,  
16 des maires, des...

17 Q. **[304]** Ce que certains ont appelé le développement  
18 des affaires, rencontrer des clients...

19 R. Exact.

20 Q. **[305]** ... chercher la clientèle?

21 R. Tout à fait.

22 Q. **[306]** O.K. Votre frère Anthony s'occupait de ça, et  
23 vous, c'était les opérations quotidiennes?

24 R. Les opérations quotidiennes, oui.

25 Q. **[307]** Vous-même, avez-vous fait du développement

1 des affaires?

2 R. Très peu. On en faisait indirectement par des  
3 tournois de golf, des soupers-bénéfices, des...  
4 Beaucoup d'associations dans notre ville, alors on  
5 était actif, collaborateur.

6 Q. **[308]** O.K. Il reste peut-être juste à régler, il  
7 reste Rose, l'épouse d'Anthony?

8 R. Rose.

9 Q. **[309]** Est-ce qu'elle participe au sein de  
10 l'entreprise? Est-ce qu'elle fait du travail?

11 R. Non. Non.

12 Q. **[310]** O.K. Quel est le... Quel a été, au travers  
13 ces années-là, est-ce que le champ d'expertise ou  
14 de travail fait par Nepcon a changé? Au début vous  
15 nous avez parlé d'égouts, aqueducs et pavage.

16 R. Ça a toujours existé.

17 Q. **[311]** Oui?

18 R. Durant notre période présente, mais ça a progressé  
19 lentement. Progressé lentement. On faisait des  
20 projets, surtout sur la couronne nord. On en  
21 faisait très peu à Laval, mais ça a changé avec le  
22 temps.

23 Q. **[312]** O.K. Alors, couronne nord, lesquelles autres  
24 mu...

25 R. Ah, bien, on avait été aussi sur la Rive-Sud. On en

1           faisait beaucoup dans la Ville de Saint-Hubert. On  
2           en a fait à Greenfield Park. On en a fait à  
3           Longueuil. Peut-être d'autres petites  
4           municipalités. Mais un peu moins, mais beaucoup  
5           plus sur le nord. À cause du trajet...

6           Q. **[313]** Des distances.

7           R. Des distances.

8           Q. **[314]** O.K. Alors, quand on parle d'égouts aqueducs,  
9           on parle nécessairement de travaux municipaux?

10          R. Ça pouvait être privé également aussi.

11          Q. **[315]** Privé également.

12          R. Aussi, oui.

13          Q. **[316]** O.K. Pour des développeurs, des  
14          entrepreneurs?

15          R. Développeurs, effec...

16          Q. **[317]** O.K.

17          R. Tout à fait.

18          Q. **[318]** On va juste peut-être terminer avec  
19          l'entreprise. Vous nous avez dit tantôt qu'il y a  
20          eu un concordat de faillite, là.

21          R. Oui.

22          Q. **[319]** Je comprends que l'entreprise Nepcon, il y a  
23          un moment donné où les choses allaient moins bien.  
24          Peut-être nous replacer ça dans le temps, on va  
25          mettre des années là-dessus, là.

1 R. L'impôt a saisi les comptes de banque de tous nos  
2 recevables des villes, d'autres entreprises, de  
3 sorte que les opérations ont cessé drastiquement,  
4 je crois que c'est le dix-huit (18) de janvier.

5 Q. **[320]** De quelle année?

6 R. De deux mille douze (2012).

7 Q. **[321]** Deux mille douze (2012).

8 R. Deux mille douze (2012).

9 Q. **[322]** Et...

10 R. Chabot a été... Il a réouvert le dossier, et on a  
11 pu opérer, selon leur protection à eux, et on a pu  
12 continuer nos opérations, à payer nos employés.

13 Q. **[323]** O.K.?

14 R. Tout était saisi. Et, quarante-huit (48) heures  
15 après, nos opérations étaient concluantes.

16 Q. **[324]** Quand vous parlez, Chabot, parlez-vous de  
17 Raymond Chabot Grant Thornton?

18 R. Raymond Chabot Thornton... C'est ça.

19 Q. **[325]** O.K. Qui ont agi comme syndic?

20 R. Syndic.

21 Q. **[326]** O.K. Et effectivement, il y a eu un concordat  
22 qui a été fait?

23 R. Exact.

24 Q. **[327]** Avez les créanciers?

25 R. Et les créanciers.

1 Q. **[328]** Et ce concordat-là, est-ce qu'il s'est  
2 réalisé? En fait, les engagements que vous avez  
3 pris de rembourser, à quelle hauteur?

4 R. Oh! Je n'ai pas vraiment le montant.

5 Q. **[329]** O.K.

6 R. C'est eux qui ont tout géré.

7 Q. **[330]** O.K.

8 R. Tout est accordé, on a payé la TPS, TVQ, on a payé  
9 également l'impôt provincial, fédéral, alors tout  
10 ce qui concerne gouvernemental...

11 Q. **[331]** Oui?

12 R. Tout était acquitté.

13 Q. **[332]** O.K.

14 R. Selon Chabot.

15 Q. **[333]** Est-ce qu'actuellement, l'entreprise est  
16 libérée de...

17 R. Oui.

18 Q. **[334]** O.K.

19 R. Elle est libérée, oui.

20 Q. **[335]** Et est-ce que l'entreprise fonctionne encore  
21 actuellement, Nepcon Inc.?

22 R. La compagnie fonctionne présentement pour terminer  
23 les contrats de longue durée. J'ai des contrats de  
24 deux ans, de trois ans, qu'il nous reste.

25 Q. **[336]** Hum, hum?

1 R. Et c'est la compagnie Nepcon Transport qui exécute  
2 les travaux.

3 Q. **[337]** O.K.

4 R. Pour compléter.

5 Q. **[338]** On va y arriver avec Nepcon Transport.

6 R. Oui.

7 Q. **[339]** Mais il y a toujours quelques contrats à  
8 terminer chez Nepcon Inc.?

9 R. À terminer. Oui. Oui. Mais ça achève, là.

10 Q. **[340]** O.K. Des contrats de quelle nature?

11 R. Ah, déneigement.

12 Q. **[341]** Du déneigement. À quel endroit? Du  
13 déneigement public, sur les rues?

14 R. Non, pas sur les rues. C'est des dépôts à neige.  
15 Des dépôts à neige à Laval. Et dans les rues, dans  
16 l'arrondissement Saint-Laurent.

17 Q. **[342]** O.K. Alors, des contrats municipaux?

18 R. Municipaux. Oui.

19 Q. **[343]** À terminer.

20 R. À terminer. Oui.

21 Q. **[344]** O.K. On revient maintenant à Nepcon. On va  
22 regarder un petit peu l'évolution de Nepcon, là.  
23 Quand vous dites, bon, « On a fait égouts,  
24 aqueducs, pavage », est-ce qu'à un moment donné,  
25 Nepcon a pris aussi une voie différente, a

1           diversifié ses marchés?

2           R. Ah, tout à fait. Dans les années quatre-vingt-dix  
3           (90), lorsqu'on a eu la récession, Nepcon... Pas  
4           seulement Nepcon, mais l'industrie, avec les taux  
5           d'intérêt de dix-huit pour cent (18 %), le marché  
6           était à terre. Et on a développé l'environnement.  
7           Le transport des déchets. Et ceci a pu... a fait  
8           survivre la compagnie Nepcon.

9           Q. **[345]** Parlez-nous donc un petit peu juste, là,  
10          de... qu'est-ce que vous avez... transport de  
11          déchets mais quel type de transport de déchets?

12          R. C'est une opération de centre de transbordement,  
13          qu'on recueille tous les déchets par camion, les  
14          petits qu'on voit dans nos rues, on est toujours  
15          pris dans l'automobile. Ces camions, ils vont les  
16          déverser au centre de transbordement, le terminus  
17          de déchets. Et, nous, nous opérons le terminus de  
18          déchets, à charger des tracteurs où il y a des  
19          « walking floor ». Autrement dit, on peut mettre  
20          trois, quatre voyages de petits dans une remorque.  
21          Et cette remorque, une fois pleine, va déverser au  
22          centre... au site d'enfouissement de déchets à  
23          Québec. Dans notre région de Québec.

24          Q. **[346]** Dans votre région. Alors, vous faites le  
25          transport longue distance...

1 R. Longue distance.

2 Q. **[347]** ... des déchets.

3 R. Oui.

4 Q. **[348]** Cette partie-là du travail... ça, ça a été  
5 développé chez Nepcon?

6 R. Oui.

7 Q. **[349]** O.K. Et commençant, vous dites, dans les  
8 années quatre vingt dix (90)?

9 R. Dix-sept (17).

10 Q. **[350]** Quatre-vingt-dix-sept (97).

11 R. Quatre-vingt-dix-sept (97).

12 Q. **[351]** On arrive, à peu près, en deux mille dix  
13 (2010), quand vous avez commencé à avoir des  
14 problèmes avec l'impôt...

15 R. Oui.

16 Q. **[352]** ... chez Nepcon.

17 R. Oui.

18 Q. **[353]** Ça représente, le transport des déchets, ça  
19 représente à peu près quel pourcentage du chiffre  
20 d'affaires de Nepcon?

21 R. Présentement ou avant ou après, là?

22 Q. **[354]** Bien, autour de deux mille dix (2010), avant  
23 d'arriver avec le concordat de faillite?



1 R. Moi, je dis... en deux mille dix (2010), cinquante-  
2 cinq (50), soixante (60), déchets, la balance ça  
3 serait le municipal.

4 Q. **[355]** O.K. Municipal. Alors, là on va s'en tenir  
5 maintenant aux contrats municipaux, égout, aqueduc,  
6 pavage. Ça a été quand même une partie importante  
7 du...

8 R. Oui.

9 Q. **[356]** ... travail de Nepcon au cours des années,  
10 qui a variée avec les dernières années, avec le  
11 transport de déchets?

12 R. Oui.

13 Q. **[357]** O.K. Êtes-vous capable de nous dire, si on se  
14 met à travers les années... on va commencer peut-  
15 être, le chiffre d'affaires de Nepcon incorporée,  
16 si on prend, disons, quatre vingt dix (90), deux  
17 mille (2000), deux mille dix (2010), à peu près,  
18 là?

19 R. Quelle année encore, vous dites?

20 Q. **[358]** Quatre-vingt-dix (90). On va regarder  
21 l'évolution de l'entreprise.

22 R. Quatre-vingt-dix (90), ça pourrait être autour de  
23 dix, douze millions (10-12 M\$).

1 Q. **[359]** Oui.

2 R. Puis, plus on avançait, on pouvait attendre une  
3 moyenne... on a un pic à vingt-deux millions  
4 (22 M\$).

5 Q. **[360]** Oui.

6 R. Mais, la moyenne, ça peut osciller entre quinze et  
7 dix huit millions (15 18 M\$).

8 Q. **[361]** Puis le pic, là, l'année?

9 R. Le pic, c'est vingt deux millions (22 M\$).

10 Q. **[362]** En quelle année vous avez eu ça?

11 R. C'est une année... deux mille sept (2007),  
12 probablement, deux mille huit (2008).

13 Q. **[363]** Êtes vous capable d'associer pourquoi cette  
14 année... êtes vous capable d'associer ça à un  
15 événement particulier, pourquoi cette année là...

16 R. Chaque fois qu'on a une année municipale... une  
17 élection municipale.

18 Q. **[364]** Oui?

19 R. L'année qui... avant les élections et celui qui  
20 précède, c'est toujours l'année où il y a beaucoup  
21 plus d'activités.

22 Q. **[365]** Vous avez dit l'année avant et l'année...

23 R. Avant et après.

24 Q. **[366]** Avant et après, O.K.

25 R. Avant puis après.

1 Q. **[367]** Beaucoup d'activités municipales?

2 R. Municipales.

3 Q. **[368]** Ville de Laval, comme cliente, peut  
4 représenter quel pourcentage du chiffre d'affaires  
5 de Nepcon à travers ces années là, si on commence  
6 en quatre vingt dix (90), deux mille (2000) puis on  
7 va aller jusqu'en deux mille dix (2010)?

8 R. Quelle est la moyenne?

9 Q. **[369]** Non, l'importance de Ville de Laval comme  
10 cliente. Est-ce que c'est la cliente la plus  
11 importante?

12 R. Bien, la cliente, c'est au-delà de vingt-cinq (25),  
13 trente pour cent (30 %), comme moyenne de quatre  
14 vingt dix (90) à aller jusqu'à aujourd'hui. Les  
15 déchets, ça a été moins au début, en quatre vingt  
16 dix sept (97), j'avais... dans les « walking  
17 floor », j'avais sept « walking floors »,  
18 aujourd'hui j'en détiens trente-cinq (35). Clients,  
19 d'autres villes et d'autres... d'autres clients.

20 Q. **[370]** Maintenant, les contrats de déchets, est-ce  
21 que c'est des contrats tous obtenus du même client  
22 ou ce sont des clients différents?

23 R. Différents.

24 Q. **[371]** Différents. Alors, votre client unique le

1 plus important chez Nepcon?

2 R. Présentement c'est RCI.

3 Q. **[372]** RCI.

4 R. RCI.

5 Q. **[373]** Puis si on remonte avant deux mille dix  
6 (2010)?

7 R. Il y a eu... au tout début, le principal c'était  
8 Waste Management.

9 Q. **[374]** Là vous parlez des déchets ou vous parlez...

10 R. Toujours des déchets.

11 Q. **[375]** Des déchets. Ah! O.K.

12 R. Des déchets.

13 Q. **[376]** Moi, je vous parle des affaires de Nepcon. Je  
14 cherche la place de Ville de Laval...

15 R. Ah! de Ville de Laval.

16 Q. **[377]** ... dans Nepcon, l'importance? Vous avez dit  
17 à peu près trente pour cent (30 %) du chiffre  
18 d'affaires?

19 R. Trente pour cent (30 %), oui.

20 Q. **[378]** Est-ce que c'est votre plus gros client  
21 individuel, là?

22 R. Bien, maintenant non. J'ai le déchet qui est  
23 devenu...

1 Q. **[379]** O.K.

2 R. ... ça l'a surpassé.

3 Q. **[380]** O.K. Dans les dernières années deux mille  
4 cinq (2005), deux mille dix (2010), vous nous avez  
5 dit tantôt que vous avez fait affaires aussi avec  
6 plusieurs municipalités sur la couronne nord.

7 R. Sur la couronne nord.

8 Q. **[381]** O.K. Deux mille cinq (2005), deux mille dix  
9 (2010), faites-vous encore beaucoup d'affaires avec  
10 les municipalités sur la couronne nord?

11 R. Moins, Sintra s'est établie une usine d'asphalte à  
12 Lachenaie...

13 Q. **[382]** Hum, hum.

14 R. ... et une fois que s'est établie leur usine, notre  
15 marché a changé drastiquement. On ne pouvait plus  
16 être compétitif du fait que, nous, on  
17 approvisionnait tout notre asphalte de la Carrière  
18 Mathers de Saint-Eustache. Alors, de Saint-  
19 Eustache, tout l'asphalte qu'on menait vers  
20 Lachenaie, Mascouche, Terrebonne, c'était...  
21 c'était non concluant. Alors Sintra a pris la  
22 possession de ce territoire-là, principalement.

23 Q. **[383]** Est-ce que ça a eu pour effet de vous sortir  
24 du pavage...

25 R. Tout à fait.

1 Q. **[384]** ... des municipalités?

2 R. Bien, de sortir de ce territoire-là.

3 Q. **[385]** O.K. Et là vous, votre... On va en parler du  
4 pavage parce que vous en avez parlé beaucoup là.

5 Les usines de pavage, vous dites, bon, Sintra avait  
6 son usine.

7 R. Dès que Sintra s'est établie à Lachenaie...

8 Q. **[386]** Oui.

9 R. ... tous nos clients que nous avons dans ce  
10 territoire autour de Lachenaie...

11 Q. **[387]** Oui.

12 R. ... c'était impossible de les... de faire de la  
13 concurrence.

14 Q. **[388]** Pourquoi? C'est quoi le problème?

15 R. Comme je vous ai dit tantôt, nous, il fallait  
16 approvisionner notre asphalte sur la Carrière  
17 Saint-Eustache, c'est à Saint-Eustache. Alors, le  
18 trajet, ça nous rendait non compétitif, trop...  
19 trop de transport.

20 Q. **[389]** Pourquoi vous ne vous approvisionnez pas chez  
21 Sintra?

22 R. C'est leur produit. Ah! Ils pouvaient, mais ils  
23 chargent cinq dollars, six dollars (5 \$-6 \$) de  
24 plus. Qu'est-ce qu'ils chargent de plus, on n'a  
25 plus l'efficacité monétaire d'exécuter ce genre de

1 travaux.

2 Q. **[390]** O.K. Alors...

3 R. Et on n'est pas le seul, hein! Il y en a d'autres  
4 qui ont subi le même sort.

5 Q. **[391]** O.K. Ça vous coûte moins cher vous  
6 approvisionner à Saint-Eustache. Ça, c'est la  
7 Carrière Mathers?

8 R. Tout à fait. Mais, il faut être près, autour de  
9 Mathers.

10 Q. **[392]** O.K. Parce que les coûts de transport, c'est  
11 un élément important.

12 R. Tout à fait.

13 Q. **[393]** O.K. Mais, le coût aussi de la matière  
14 première est un élément important.

15 R. Exact.

16 Q. **[394]** O.K. Alors, le coût de l'asphalte en tant que  
17 tel, où est-ce que ça vous coûtait le moins cher?

18 R. Carrière Saint-Eustache.

19 Q. **[395]** O.K. Alors, je comprends bien que vous ne  
20 vous êtes pas approvisionné souvent chez...  
21 ailleurs que chez Mathers.

22 R. On pouvait s'approvisionner de temps et autre, mais  
23 si on va à Laval, si on a des travaux près d'une  
24 carrière ou de Demix ou de Sintra, même le  
25 transport d'aller chez Mathers pour aller faire de

1 l'asphalte à côté de la carrière de Demix, Simard  
2 et Beaudry, ce n'était plus rentable. Il fallait  
3 s'approvisionner dans leur... dans leur site à eux.

4 Q. **[396]** O.K. Alors, c'est toujours... c'est  
5 l'endroit...

6 R. Une question de distance, c'est toujours...

7 Q. **[397]** ... c'est le contrat versus l'endroit où se  
8 trouve l'usine.

9 R. Tout à fait.

10 Q. **[398]** O.K. On a vu tantôt... Attendez, on va  
11 continuer juste un petit peu. Tout à l'heure là  
12 parce que j'ai fait un peu du coq à l'âne, on a vu,  
13 l'Entreprise Nepcon. Il reste deux autres  
14 entreprises dont j'aimerais vous parler  
15 brièvement...

16 R. Oui.

17 Q. **[399]** ... qui sont enregistrées à votre... où votre  
18 nom apparaît. Et Gestion Environnementale ARM,  
19 connaissez-vous cette entreprise-là?

20 R. Tout à fait. Cette entreprise, elle a été formée au  
21 cas où qu'on développe d'autres travaux dans  
22 l'environnement.

23 Q. **[400]** Oui.

24 R. Et on est censé d'avoir fait d'autre chose, mais ça  
25 ne s'est jamais réalisé, mais on garde la compagnie



1           quand même disponible.

2           Q. **[401]** Elle est active.

3           R. Elle est active.

4           Q. **[402]** Elle ne travaille pas?

5           R. Non opérationnelle.

6           Q. **[403]** O.K.

7           R. Non opérationnelle.

8           Q. **[404]** O.K. Et elle existe depuis?

9           R. Cinq ans, six ans, sept, huit ans, une dizaine  
10           d'années.

11          Q. **[405]** O.K. Est-ce que, à part vous-même, je  
12           comprends que votre frère Anthony aussi...

13          R. Hum, hum.

14          Q. **[406]** ... fait partie de cette entreprise-là. Est-  
15           ce qu'il y a un troisième actionnaire?

16          R. Tout à fait.

17          Q. **[407]** Qui s'appelle?

18          R. Maurice Villeneuve.

19          Q. **[408]** Dites-nous qui est monsieur Villeneuve?

20          R. Maurice Villeneuve était à l'emploi de Waste  
21           Management. Je crois qu'il a été au poste de  
22           présidence de Waste Management.

23          Q. **[409]** En quelle année ça? Vous remontez à peu près?

24          R. Ah! Avant, dans les années quatre-vingt-dix (90).

25          Q. **[410]** O.K. Et comment se fait-il qu'il est chez...

1 avec Gestion Environnementale maintenant?

2 R. Lorsqu'ils ont eu une restructuration chez Waste  
3 Management, lui, il est devenu disponible sur le  
4 marché.

5 Q. **[411]** Oui.

6 R. Et le fait qu'il est devenu disponible, j'ai eu un  
7 intérêt de l'engager pour voir à développer, et ce  
8 qu'on a fait, ce qu'on a réalisé, et c'était pour  
9 Nepcon Inc. Maintenant on avait d'autres projets en  
10 vue, mais ça ne s'est jamais réalisé, mais on garde  
11 toujours cette entreprise.

12 Q. **[412]** O.K. Alors, d'autres projets en vue.

13 R. Oui.

14 Q. **[413]** On a créé une compagnie...

15 R. Oui.

16 Q. **[414]** ... dans laquelle il est actionnaire?

17 R. Exact.

18 Q. **[415]** Mais est-ce qu'il travaille toujours au sein  
19 de Nepcon Inc.?

20 R. Oui.

21 Q. **[416]** O.K. Dans le domaine des déchets?

22 R. Des déchets.

23 Q. **[417]** O.K. Et on a parlé d'une dernière entreprise  
24 tout à l'heure, Nepcon Transport.

25 R. Exact.

1 Q. **[418]** Pouvez-vous nous dire quand est-ce que cette  
2 compagnie-là a été créée?

3 R. Elle a été créée dans la turbulence de Nepcon Inc.,  
4 et pour maintenir les opérations de déchets. De  
5 sorte qu'on a sectionné, dans Nepcon Inc., le  
6 transport, dont les trente-cinq (35) walk-in  
7 floors...

8 Q. **[419]** Oui?

9 R. ... qu'on opère présentement.

10 Q. **[420]** Dans la compagnie de transport.

11 R. De transport.

12 Q. **[421]** Qui est actionnaire chez Nepcon Transport?

13 R. Nepcon Transport, je crois que c'est un holding qui  
14 est détenu par mon frère Anthony à cent pour cent  
15 (100 %).

16 Q. **[422]** O.K. Vous n'êtes pas actionnaire.

17 R. Pas du tout.

18 Q. **[423]** Alors, en date d'aujourd'hui, si je vous  
19 demandais d'où vous tirez vos revenus, vos revenus  
20 d'emploi?

21 R. Principalement de Nepcon Transport.

22 Q. **[424]** Nepcon Transport, et je comprends que vos  
23 actions dans Nepcon Inc. n'ont virtuellement plus  
24 de valeur.

25 R. Plus de valeur.



















































































































































































































































































































































































































































































1 LA GREFFIÈRE :

2 C'est exact.

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 67P-730.

5

6 67P-730 : Données du Directeur général des  
7 élections du Québec (DGE) concernant  
8 les dons faits par René Meragl et sa  
9 conjointe aux partis politiques  
10 provinciaux

11

12 Q. **[1648]** On voit des contributions au nom de... Puis  
13 vous voyez René, Ronnie, là, les deux noms, là.

14 R. Hum, hum.

15 Q. **[1649]** Vous avez eu la chance de regarder ce  
16 tableau-là, y inclus le nom qui apparaît sous la  
17 barre noire? C'est caviardé. C'est le nom de votre  
18 épouse, ça?

19 R. Tout à fait.

20 Q. **[1650]** On ne le mentionnera pas ici, ce n'est pas  
21 nécessaire.

22 R. Oui. Oui.

23 Q. **[1651]** Est-ce que ces contributions-là, qu'on voit,  
24 de quatre-vingt-seize (96) à deux mille neuf  
25 (2009), vous apparaissent conformes à la réalité?

1 R. Oui.

2 Q. **[1652]** O.K. Et est-ce qu'il y avait des raisons  
3 particulières, on voit le choix des partis  
4 politiques, comme en quatre-vingt-seize (96),  
5 évidemment, une donation au PQ, quatre-vingt-dix-  
6 huit (98) c'est au Parti libéral, ensuite on voit  
7 que les contributions changent. Quel était votre  
8 guide au niveau des contributions politiques?

9 R. Je n'ai pas de guide plus qu'il faut. C'est que  
10 celui qui était en pouvoir avait un plus gros  
11 montant, espérant qu'on puisse avoir de quoi dans  
12 le marché qui pourrait...

13 Q. **[1653]** Du retour en affaires.

14 R. Un retour en affaires.

15 Q. **[1654]** Mais ce n'est pas par conviction politique?

16 R. Non, non, non, non.

17 Q. **[1655]** O.K.

18 R. Non.

19 Q. **[1656]** Est-ce qu'il y a d'autres contributions  
20 politiques qui n'apparaissent pas dans ce tableau-  
21 là? À votre...

22 R. Dans celui-là? Oui, oui.

23 Q. **[1657]** Oui?

24 R. Au municipal.

25 Q. **[1658]** Non. Municipal, on va le faire après.

1 R. Faire après? Non.

2 Q. **[1659]** Aux partis provinciaux?

3 R. Non.

4 Q. **[1660]** O.K. On voit... On en a une, ça va être  
5 l'item suivant, Madame Blanchette.

6 C'est rien qu'on a une contribution au nom de  
7 Ronnie Meragl, là, qui apparaît. On a vérifié, elle  
8 est pour l'année mil neuf cent quatre vingt dix  
9 neuf (1999), elle apparaît dans le tableau  
10 précédent, au PQ. Il y a une contribution de mille  
11 dollars (1 000 \$), c'est qu'on la voit, à ce  
12 moment-ci, sous le nom de Ronnie, c'est exact ça?

13 R. Oui. Oui, tout à fait.

14 Q. **[1661]** Merci. Et, le tableau suivant, qui sera 731,  
15 données du Directeur général des élections du  
16 Québec concernant des dons de René Meragl aux partis  
17 politiques municipaux.

18 R. Oui.

19

20 67P-731 : Données du Directeur général des  
21 élections du Québec (DGE) concernant  
22 les dons faits par René Meragl aux  
23 partis politiques municipaux.

24

1 Q. **[1662]** Et là on voit... regardez, là, quatre vingt  
2 dix huit (98), quatre vingt dix neuf (99), sept  
3 cent cinquante (750), c'était le maximum?

4 R. c'était le maximum dans ces années, oui.

5 Q. **[1663]** Et depuis deux mille (2000) jusqu'en deux  
6 mille dix (2010), on voit mille dollars (1 000 \$),  
7 qui est le maximum?

8 R. Tout à fait.

9 Q. **[1664]** Vous avez toujours contribué au Parti PRO?

10 R. Tout à fait.

11 Q. **[1665]** Et même des années précédentes à ça, là?

12 R. Oui, oui.

13 Q. **[1666]** Par conviction?

14 R. Par conviction, oui.

15 Q. **[1667]** O.K. Vous êtes proche du Parti PRO?

16 R. Écoutez, j'ai mon beau-frère qui est échevin, alors  
17 je l'appuie, pour une de ces convictions-là.

18 Q. **[1668]** Est-ce que vous avez déjà fait vous-même de  
19 la sollicitation pour le Parti PRO?

20 R. Oui.

21 Q. **[1669]** Est-ce que vous déteniez, à ce moment là, un  
22 certificat de sollicitateur?

23 R. Pas du tout.

1 Q. **[1670]** Et ces sollicitations-là ont été faites à  
2 quelle période, essayez de nous mettre des... en  
3 avez-vous fait en deux mille dix (2010), deux mille  
4 neuf (2009)?

5 R. Non, non. Non, non, non.

6 Q. **[1671]** Essayez de nous dire...

7 R. Probablement dans les années deux mille (2000).

8 Q. **[1672]** Deux mille (2000).

9 R. Deux mille (2000).

10 Q. **[1673]** Et quand vous sollicitiez, quelles personnes  
11 sollicitiez-vous?

12 R. Ah! dans la famille, comme j'ai... mon frère,  
13 Mergad, je le faisais, lui le faisait avec son  
14 épouse et il y a sa fille. Nous, moi puis mon frère  
15 également. Il y a aussi des amis proches de mon  
16 frère, que lui contribuait également. Et ça  
17 finissait là. Lorsque j'avais des billets, j'en  
18 avais peut-être pour dix (10), j'en avais cinq,  
19 c'est nos billets. Et lorsque j'ai terminé, je  
20 remettais l'argent pour les cinq puis je retournais  
21 les autres cinq qui n'étaient pas vendus.

22 Q. **[1674]** Pas plus que ça?

23 R. Pas plus que ça.

1 Q. **[1675]** Si je vous dis... si j'affirme que vous avez  
2 été un solliciteur très important pour le PRO, je  
3 me trompe?

4 R. Ah! jamais, du tout. Non.

5 Me PAUL CRÉPEAU :

6 Je voudrais juste qu'on revienne à ce qui était  
7 l'onglet 4, excusez-moi, je n'ai pas noté, là. La  
8 contribution au nom de Ronnie Mergl au Parti  
9 québécois pour la circonscription de Prévost,  
10 c'était la pièce 681, 61P-681, Madame Blanchette.  
11 C'est un document qui a déjà été produit il y a un  
12 certain temps. Dans le cadre du témoignage de  
13 monsieur Cloutier, justement. Allez juste en haut  
14 de la page, Madame Blanchette.

15 Q. **[1676]** On voit que ça s'est... cette contribution-  
16 là a été faite au Parti québécois dans le cadre de  
17 la circonscription de Prévost. Vous souvenez-vous  
18 de cet événement-là, avez-vous participé à un  
19 événement spécifique lors de... une soirée où vous  
20 auriez fait cette contribution-là? Est-ce que ça  
21 vous rappelle...

22 R. Je crois que oui.

23 Q. **[1677]** ... une participation à une soirée?

24 R. Oui.



1 Q. **[1678]** Qui était en l'honneur de qui ou...

2 R. Je n'ai aucune idée de la personne. Il me semble  
3 que vous me l'avez dit mais je n'ai pas noté.

4 Q. **[1679]** Si je vous suggère que c'est dans le  
5 cadre... c'était pour une activité de financement  
6 pour la député Lucie Papineau, à l'époque, et  
7 l'invité d'honneur était monsieur Guy Chevrette?

8 R. Je crois que oui.

9 Q. **[1680]** Ça vous rappelle quelque chose?

10 R. Ça me rappelle quelque chose, oui.

11 Q. **[1681]** Vous êtes-vous présenté à cette soirée-là,  
12 êtes-vous allé?

13 R. Oui. Oui.

14 Q. **[1682]** Et, bon, on voit, vous avez une contribution  
15 de mille dollars (1 000 \$)?

16 R. Oui.

17 Q. **[1683]** Est-ce qu'il est possible qu'il y ait  
18 d'autres sommes d'argent que...

19 R. Non.

20 Q. **[1684]** ... vous ayez remises ce soir-là, en argent  
21 comptant?

22 R. Non. Du tout.

23 Q. **[1685]** Je vous pose la question.

1 R. Non.

2 Q. **[1686]** Pour quelle raison avez-vous participé à  
3 cette activité-là, ce cocktail-là?

4 R. Je crois que c'est à la demande de Gilles Cloutier.  
5 C'est lui qui faisait la sollicitation.

6 (16:33:40)

7 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

8 Q. **[1687]** Est-ce que vous vous rappelez s'il y avait  
9 beaucoup de personnes, c'est une salle de cent  
10 (100) personnes?

11 R. Non, pas beaucoup.

12 Q. **[1688]** C'est un petit groupe restreint, là?

13 R. C'était restreint.

14 Q. **[1689]** C'était assez restreint, là.

15 R. Écoutez, ça fait longtemps, c'était quelle date? En  
16 quatre vingt dix neuf (99). Peut-être vingt-cinq  
17 (25), trente (30) personnes.

18 Q. **[1690]** C'est une activité de financement et c'est  
19 monsieur Chevrette qui est le président d'honneur?

20 R. Bien, monsieur Chevrette, il était juste de  
21 passage. Il s'est présenté, il a fait son petit  
22 discours puis il est reparti. Mais je n'ai pas eu  
23 plus longuement avec lui.

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Q. **[1691]** Avez-vous eu un contact avec lui?

3 R. Non. Non, non.

4 Q. **[1692]** Et la contribution a été faite sous quelle  
5 forme?

6 R. Hein?

7 Q. **[1693]** Sous quelle...

8 R. Par chèque.

9 Q. **[1694]** Par chèque.

10 R. Par chèque.

11 Q. **[1695]** Que vous avez remis sur place, lors de la  
12 soirée?

13 R. Sur place, probablement.

14 Q. **[1696]** Vous...

15 R. Ils l'ont eu, je ne sais pas.

16 Q. **[1697]** Il est enregistré à votre nom, ils l'ont eu?

17 R. C'est ça, ils l'ont eu.

18 Q. **[1698]** Mais vous ne vous souvenez pas à qui vous  
19 avez remis votre chèque, à ce moment-là?

20 R. Est-ce que les personnes à la réception qui  
21 perçoivent, autrement dit, une personne en fait à  
22 la réception, qui nous reçoivent puis on leur  
23 donnait ça à cette personne-là. C'est possible que  
24 ça arrive.

1 Q. **[1699]** Quelle était l'idée d'aller donner mille  
2 dollars (1000 \$) à une réception pour une députée,  
3 connaissez-vous madame Papineau?

4 R. Pas du tout.

5 Q. **[1700]** Pas du tout?

6 R. Pas du tout.

7 Q. **[1701]** C'était quoi l'idée d'aller là puis de  
8 donner un mille dollars (1000 \$)?

9 R. C'était Gilles Cloutier qui me l'a demandé.

10 Q. **[1702]** Oui, je comprends qu'il vous le demande,  
11 là...

12 R. Mais là.

13 Q. **[1703]** ... mais?

14 R. J'avais d'autres gens aussi, d'autres entrepreneurs  
15 qui étaient là, je les voyais dans la même, même  
16 situation.

17 Q. **[1704]** Et pour vous?

18 R. Ça ne me donnait pas absolument rien.

19 Q. **[1705]** Ça ne vous donnait rien?

20 R. Non, non, non.

21 Q. **[1706]** Ça fait que vous êtes allé là, vous avez mis  
22 mille dollars (1000 \$)?

23 R. Oui.

24 Q. **[1707]** Peut-être, peut-être pour faire du  
25 développement des affaires?

1 R. C'est possible, mais je n'ai jamais eu de retour en  
2 conséquence. On sème beaucoup, mais ce n'est pas  
3 toujours que ça va fleurir.

4 Q. **[1708]** Si je vous dis que, c'est peut-être, est-ce  
5 que ça peut être deux événements différents,  
6 l'événement dans Prévost avec madame Papineau en  
7 quatre-vingt-dix-neuf (99) où vous avez donné le  
8 mille dollars (1000 \$) et un autre mille dollars  
9 (1000 \$) lors du souper où vous avez invité par  
10 monsieur Cloutier, monsieur Chevrette est venu,  
11 est-ce qu'il y a deux événements où vous avez  
12 participé?

13 R. Non. Un.

14 Q. **[1709]** Un seul?

15 R. Un seul.

16 Q. **[1710]** Vous êtes certain de ça. C'est le même,  
17 madame Papineau avec monsieur Chevrette c'est le  
18 même événement?

19 R. C'est le même événement, c'est celui-là.

20 Q. **[1711]** O.K. Quant au Parti libéral avez-vous fait  
21 du, avez-vous accordé, êtes-vous allé à des  
22 activités de financement du Parti libéral? Je vous  
23 parle spécifiquement d'une activité tenue le trente  
24 et un (31) janvier deux mille huit (2008) au  
25 restaurant l'Unique en l'honneur de madame Nathalie

1 Normandea qui était vice-première ministre à  
2 l'époque?

3 R. J'ai contribué et je n'ai pas été présent.

4 Q. **[1712]** Vous avez contribué à quelle hauteur?

5 R. Le montant?

6 Q. **[1713]** Oui?

7 R. Je ne me souviens plus du tout.

8 Q. **[1714]** Mille (1000 \$), cinq mille (5000 \$)?

9 R. Ah, non, impossible.

10 Q. **[1715]** Non?

11 R. Impossible. Ce n'était pas légal.

12 Q. **[1716]** La collusion ce n'est pas légal?

13 R. Bien en tout cas, celle-là c'est jamais.

14 Q. **[1717]** Excusez-moi?

15 R. Oui, j'ai ouvert la porte. Je ne sais pas du tout.

16 Q. **[1718]** O.K.

17 R. Pas du tout.

18 Q. **[1719]** Alors, le montant maximum que vous avez  
19 donné...

20 R. Oui.

21 Q. **[1720]** ... c'est mille dollars (1000 \$)?

22 R. Oui.

23 Q. **[1721]** O.K. Et vous n'avez pas remis d'autres  
24 sommes d'argent?

25 R. Non.

1 Q. [1722] Outre ces activités-là...

2 R. Puis je n'ai pas été présent non plus.

3 Q. [1723] Vous n'avez pas été présent?

4 R. Non.

5 Q. [1724] Outre ces activités-là, est-ce que vous avez  
6 participé à d'autres activités de financement pour  
7 des partis politiques provinciaux?

8 R. Pas que je sache.

9 Q. [1725] Excusez-moi, peut-être, vous m'avez parlé  
10 hier de l'ouverture du pont de la 25, est-ce que ça  
11 vous dit quelque chose?

12 R. Oui, oui, oui. Ah, oui.

13 Q. [1726] Hier, vous m'avez dit ça?

14 R. Oui, ça c'est municipal, effectivement.

15 Q. [1727] Ça c'est municipal?

16 R. C'est municipal? Non, c'est, la 25 c'est l'ancien  
17 échevin de Laval puis j'essaie de me souvenir son  
18 nom, puis c'est lui qui a fait cette sortie, puis  
19 j'ai été présent à ce moment-là.

20 Q. [1728] Avez-vous participé au financement...

21 R. Oui.

22 Q. [1729] ... d'un candidat ou d'une personne en  
23 place, d'un politicien?

24 R. C'est celui qui, j'ai un blanc de mémoire, celui  
25 qui était là pendant des années de temps, avant

1 Gilles Vaillancourt, il était toujours là même  
2 si...

3 Q. [1730] Est-ce que c'est un maire?

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. [1731] Je comprends que c'est avant quatre-vingt-  
6 seize (96)?

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 Q. [1732] L'ouverture de la 25, c'est...

9 R. L'ouverture de la 25 c'est après...

10 Q. [1733] C'est...

11 R. ... après quatre-vingt-seize (96).

12 Q. [1734] Il y a quelques années à peine?

13 R. L'ouverture, j'ai le nom, mais...

14 Q. [1735] Le pont, on parle...

15 R. Le pont, oui.

16 Q. [1736] ... c'est l'ouverture du pont?

17 R. En fait c'est un ancien échevin de la Ville de  
18 Laval qui a été, devenu dans le parti politique  
19 dans la période de Jean Charest.

20 Q. [1737] Au provincial?

21 R. Au provincial.

22 Q. [1738] O.K. Mais on parle de l'ouverture du pont de  
23 la 25, c'est il y a à peine quelques années?

24 R. Oui, oui.

25 Q. [1739] Ça vient d'ouvrir?















1 SERMENT

2 Nous, soussignés, ODETTE GAGNON et JEAN LAROSE,  
3 sténographes officiels, certifions que les feuilles  
4 qui précèdent sont et contiennent la transcription  
5 d'un enregistrement numérique, hors de notre  
6 contrôle et est au meilleur de la qualité dudit  
7 enregistrement, le tout conformément à la loi.

8

9 Et nous signé,

10

11

12

13 Odette Gagnon (Tableau #202129-3)  
14 Sténographe officielle

15

16

17

18

19

20 Jean Larose (Tableau #254493-8)  
21 Sténographe officiel

22

23